



**Études irlandaises**

37-1 | 2012  
Varia

---

## Mobilisation nationale et solidarité internationale : les syndicats en Irlande et la question du Moyen-Orient

Marie-Violaine Louvet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesirlandaises/2976>

DOI : 10.4000/etudesirlandaises.2976

ISSN : 2259-8863

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2012

Pagination : 57-70

ISSN : 0183-973X

### Référence électronique

Marie-Violaine Louvet, « Mobilisation nationale et solidarité internationale : les syndicats en Irlande et la question du Moyen-Orient », *Études irlandaises* [En ligne], 37-1 | 2012, mis en ligne le 30 juin 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesirlandaises/2976> ; DOI : 10.4000/etudesirlandaises.2976

---

# Mobilisation nationale et solidarité internationale : les syndicats en Irlande et la question du Moyen-Orient

Marie-Violaine LOUVET  
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

---

## Résumé

Les syndicats irlandais, réunis dans l'Irish Congress of Trade Unions, se sont faits les porte-voix du soutien à la cause palestinienne en votant notamment le boycott économique et culturel d'Israël en 2007. Indépendants de la structure étatique et fonctionnant en réseaux internationaux de solidarité ainsi qu'en collaboration avec les associations civiles, leur engagement sur une question de politique internationale révèle l'importance accordée au Moyen-Orient dans les milieux militants irlandais.

Mots clés : Irlande, syndicats, Palestine, Israël, boycott, activisme.

## Abstract

*The Irish Congress of Trade Unions voted the support of the economic and cultural boycott of Israel in 2007. This radical stance, taken on an international issue by the trade unions, establishes their identity as an alternative voice to the State in matters of foreign affairs. They have the specificity of working in national and international networks, together with civil rights associations. The commitment to Palestine highlights the fact that the Irish association of trade unions can be a mouthpiece for activism.*

*Keywords : Ireland, trade-unions, Palestine, Israel, boycott, activism.*

---

Lorsque l'on demande à Hikmat Ajjuri, ambassadeur de Palestine en Irlande, si l'adoption par l'Irish Congress of Trade Unions de la motion en faveur du boycott économique et culturel d'Israël en 2007 l'a étonné, il répond que non « parce que ces organisations sont très sincères. Elles se moquent des intérêts politiques de certains pays<sup>1</sup> ». Cette réponse met en lumière sa perception du caractère spécifique de l'engagement syndical en matière de politique étrangère, en ceci qu'il se veut entièrement indépendant de l'échelle des États, et donc du jeu diplomatique.

En République d'Irlande, on identifie différentes instances de mobilisation qui produisent un discours sur la question du conflit au Moyen-Orient : les partis politiques, les associations civiles et les syndicats. Il convient d'interroger les caractéristiques de ces instances.

---

1. Entretien mars 2011.

téristiques des syndicats dans ce panorama. Si l'on prend comme point de départ une définition classique du syndicat de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme celle de Béatrice et Sidney Webb<sup>2</sup>, on a la description d'une catégorie de personnes, les salariés, qui se mobilisent dans le but d'améliorer leur sort en tant que travailleurs, c'est-à-dire localement dans leur entreprise ou en faveur de leur catégorie professionnelle.

Mais l'internationale ouvrière, créée en juillet 1889 lors du Congrès de Paris, oriente aussi les syndicats vers une solidarité internationale dans la lutte des classes. Cependant, si l'internationale élargit la perspective d'action à l'échelle mondiale, elle n'engage pas l'ouvrier à adopter une vision politique autre que celle de l'analyse marxiste de la lutte des classes.

Or, force est de constater que l'on assiste en République d'Irlande, comme dans d'autres pays européens, à une évolution palpable de l'identité de l'engagement syndical entre le début et la fin du XX<sup>e</sup> siècle, qui accompagne, comme dans les autres pays d'Europe, une décroissance relative du nombre d'adhérents<sup>3</sup>. Cette évolution de l'identité de l'engagement syndical passe par un positionnement sur des questions de politique internationale, et, dans le cas qui nous intéresse, sur le conflit au Moyen-Orient.

Dans le cadre de notre analyse, nous serons amenés à interroger les modalités de l'inscription du mouvement syndical dans le débat en Irlande sur la question du Moyen-Orient d'une part, et d'autre part à discerner les spécificités de l'engagement syndical dans la politique internationale qui sont dues à sa structure et à sa genèse. Pour ce faire, nous étudierons l'origine du positionnement des syndicats irlandais sur cette question de politique internationale ainsi que leur inscription dans le réseau international des syndicats. Nous tenterons enfin d'analyser les particularités de l'action des syndicats parmi les autres organismes engagés sur la scène internationale.

## ■ La naissance d'un engagement

### *L'Irish Congress of Trade Unions : une structure démocratique*

En République d'Irlande ainsi que dans le Nord, on recense plus d'une cinquantaine de syndicats rassemblant autour de 600 000 membres, ce qui représente environ 35 % de l'ensemble des salariés. Ces syndicats sont organisés par secteurs d'activité : on peut citer le *Teachers Union of Ireland*, le *National Union of Journalists*, ou encore l'*Irish Nurses Organisation*. Comme dans les autres pays euro-

---

2. Béatrice et Sydney Webb, *The History of Trade Unionism*, London, Longmans, Green and co., 1896, p. 1.

3. William K. Roche et Joe Larragy, « Cyclical and institutional determinants of annual trade union growth and decline in Ireland : evidence from the DUES data series », *European Sociological Review*, Vol. 6 No. 1, May 1990.

péens, les syndicats irlandais ont perdu des adhérents depuis les années 1980, sans que ce phénomène soit aussi important qu'ailleurs : le Department of Enterprise, Trade and Employment recense 47,86 % d'actifs syndiqués en 1986, et 34,80 % en 2001<sup>4</sup>.

Les syndicats sont de tailles très variables. Deux d'entre eux se distinguent par leur importance numérique : Services, Industrial, Professional and Technical Union (SIPTU) qui compte 209 900 adhérents, et *Irish Municipal Public and Civil Trade Union* (IMPACT), qui s'adresse aux services publics et compte 64 500 adhérents. Ces syndicats de travailleurs sont tous regroupés dans un collectif commun, l'Irish Congress of Trade Union (ICTU).

L'ancêtre de l'ICTU, l'Irish Trade Union Congress, créé en 1894, a revêtu une forme politique en fusionnant avec le Labour en 1912, lors de l'Irish Labour Party and Trade Union Congress, pour finalement s'en désolidariser en 1930. C'est en 1959 que l'union entre les fédérations du Nord et du Sud de l'Irlande acquiert son nom actuel. Face à l'ICTU, on trouve l'Irish Business and Employers Confederation<sup>5</sup> créée en 1993, qui rassemble les syndicats du patronat.

L'ICTU réunit ses délégués au moins deux fois par an lors d'une conférence, au cours de laquelle des motions sont discutées dans des comités puis votées en résolutions. Le nombre de délégués est proportionnel à l'importance numérique des adhérents aux syndicats, comme le prévoit la constitution de l'ICTU, adoptée le 28 juillet 1958. Les motions votées peuvent être déposées par les syndicats membres ou par le Conseil Exécutif qui est élu par le système de représentation proportionnelle à scrutin uninominal, comme le prévoit l'article 9 de la constitution. Le vote est effectué à main levée.

### *Les pivots du soutien à la Palestine*

C'est dans ce cadre institutionnel qu'une série d'engagements visant à soutenir la Palestine a été décidée par l'ICTU. En 2005, à la suite d'un travail d'activisme de la base, porté en particulier en Irlande du Nord par Derry Trades Council et Belfast District and Trades Council, la conférence vote une motion pour débiter une campagne de solidarité avec le peuple palestinien : l'association Trade Union Friends of Palestine est lancée dans le Nord et s'étend à la République en 2006<sup>6</sup>. En 2007, lors de la conférence bisannuelle, l'ICTU se dit « indigné des

4. Central Statistics Office Ireland a recensé 34 % d'actifs syndiqués en 2009.

5. L'Irish Business and Employers Confederation (IBEC) est née de la fusion de la Confederation of Irish Industry et de la Federation of Irish Employers. Elle compte 7500 adhérents en 2011, qui emploient plus de 70 % de la main d'œuvre du secteur privé. Source : site internet de l'IBEC, [<http://www.ibec.ie/>].

6. En Irlande du Nord, le mouvement républicain est traditionnellement favorable à la cause palestinienne, voir John Doyle, « Irish nationalism and the Israel-Palestinian conflict », *Working Papers in International Studies*, Centre for International Studies Dublin City University, Working paper 2 of 2007.

constantes atteintes aux droits de l'Homme subies par le peuple palestinien<sup>7</sup> », et en particulier de l'occupation et de la destruction des terres en opposition avec de nombreuses résolutions de l'ONU, de la construction du mur condamné par la Cour de Justice Internationale et enfin de la construction illégale des colonies. L'ICTU vote alors deux résolutions. La première est une critique de la politique européenne envers Israël qui vise à améliorer les relations diplomatiques avec ce pays, en particulier dans le domaine commercial, comme le prévoient les Accords de Barcelone de 1995<sup>8</sup>. La seconde est la mise en place d'une politique dite de « BDS », c'est-à-dire Boycott, Désinvestissement et Sanction. Le boycott est défini par Trade Union Friends of Palestine comme étant académique, culturel et de consommation. Sa mise en place est considérée comme une continuité du boycott imposé par les syndicats à l'Afrique du Sud, dans les années 1980<sup>9</sup>. La politique de désinvestissement consiste à mettre fin aux investissements destinés à Israël ainsi qu'aux contrats des entreprises travaillant sur son territoire. Enfin, la politique de sanction se caractérise par des pénalités dans les accords commerciaux, de recherche et de développement.

### *L'éventail d'actions engagées*

Dans le sillage de cet engagement concret en faveur de la Palestine, l'ICTU a décidé de divers moyens d'action qui sont précisés dans le compte rendu de la conférence de 2007<sup>10</sup>. Il s'agit tout d'abord de lobbying politique, à l'échelle européenne et nationale. En effet, l'ICTU entend tout mettre en œuvre pour bénéficier d'une influence directe au Conseil Européen, ceci afin de tenter de mettre fin aux accords Euro-méditerranéens en particulier. Au niveau national, des entretiens avec le ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, en vue de solliciter son soutien, sont préconisés.

Une campagne d'information est aussi prévue, en travaillant de concert avec les associations civiles pro-palestiniennes et de défense des droits de l'homme. Il s'agit de développer une campagne médiatique promouvant le boycott d'Israël, afin d'encourager les adhérents à appliquer et à diffuser une politique, dite « éthique », d'investissement. Celle-ci consiste en particulier à identifier et à épin-

---

7. Congress Biennial Delegate Conference 2007, *Official Report*, p. 51.

8. Les accords Euro-méditerranéens (dits Euromed) ont été mis en place à Barcelone en 1995. Il s'agit de favoriser le commerce avec les pays des rives sud et est de la Méditerranée en créant à terme une zone de libre-échange régionale.

9. « *Apartheid in South Africa was weakened by a similar international movement for boycott, divestment and sanctions and it contributed to the fall of the apartheid regime. Despite the obvious differences between the two forms of oppression, the boycott movement against South Africa in the 1980s provides an inspiring model* », Congress conference on Palestine/Israel 2010, *The Way Forward for Trade Union Solidarity, Official Report*, p. 6.

10. Congress Biennial Delegate Conference 2007, *Official Report*.

gler les entreprises israéliennes, ainsi que toutes celles qui coopèrent de façon plus ou moins directe avec Israël, dans la perspective du boycott.

Le dernier volet des actions entreprises a pour but de renforcer les liens de solidarité entre les mouvements de travailleurs irlandais, palestiniens et israéliens, en encourageant les mobilités géographiques et l'échange de délégations.

L'ICTU a donc mis en place un plan de soutien à la Palestine, à travers une série d'engagements idéologiques et pratiques. Mais ces mesures, qui positionnent le syndicat sur une question internationale aussi délicate que celle du Moyen-Orient, ne doivent pas être lues en dehors du réseau international des syndicats dans lequel l'ICTU s'inscrit. Il est particulièrement éclairant d'interroger les relations entre les syndicats irlandais et les syndicats palestiniens et israéliens, mais aussi d'étudier la mobilisation intersyndicale pour la Palestine à l'échelle européenne et mondiale.

## ■ **L'inscription de l'ICTU au sein des réseaux internationaux de syndicats**

### *Syndicats palestiniens et irlandais : une collaboration en devenir*

En Palestine, c'est la Palestine General Federation of Trade Unions (PGFTU) qui est, depuis 1965, l'organisation qui rassemble les syndicats et correspond à l'ICTU en Irlande. Elle comprend 290 000 membres. Le 9 juillet 2005, le PGFTU prend part à un appel lancé à la communauté internationale par plus de 170 associations de la société civile palestinienne, afin qu'elle applique la politique de BDS<sup>11</sup>. C'est cet appel qui sera à l'origine de l'adoption du boycott par l'ICTU, et qui marquera le point de départ d'un élan de collaboration entre syndicats internationaux et syndicats palestiniens, fondé sur l'adhésion au BDS. Ainsi, le 4 mai 2011, est créée la Palestinian Trade Union Coalition for BDS (PTUC-BDS), à la suite de la première conférence des syndicats palestiniens de soutien à la politique de boycott, désinvestissement et sanction, à Ramallah, le 30 avril 2011. Cette coalition s'est fixé comme objectif premier de promouvoir le soutien au BDS auprès des syndicats du monde entier, dans le sillage de l'appel de 2005<sup>12</sup>.

C'est dans ce cadre que se sont développés les liens entre l'ICTU et le PGFTU. En 2007, la conférence exceptionnelle de l'ICTU sur la Palestine et Israël a appelé à envoyer une délégation en Palestine pour constater les faits sur place. Cette délégation, comprenant des secrétaires généraux, des présidents de syndicats et des membres du Trade Union Friends of Palestine s'est rendue en Palestine en

---

11. Palestinian Civil Society Call for BDS, voir site internet du mouvement BDS : [<http://www.bdsmovement.net>].

12. Palestinian Trade Union Coalition for BDS (PTUC-BDS) formed at historic conference, voir site internet du mouvement BDS : [<http://www.bdsmovement.net>].

novembre 2007. Dans le rapport de la visite, rédigé par la délégation, on apprend que celle-ci a rencontré Mahmoud Abu Odeh, le président du PGFTU pour la branche de Bethléem, ainsi que des responsables de la bande de Gaza qui leur ont fait part des difficultés rencontrées par les travailleurs palestiniens<sup>13</sup>.

L'invitation des dirigeants du PGFTU à la conférence bisannuelle de 2009 avait également pour but d'intensifier la collaboration. Cette hypothèse est confirmée dans le programme officiel de l'année 2010, publié dans le journal *Global Solidarity News*, où l'ICTU réaffirme sa solidarité avec le PGFTU dans un paragraphe intitulé « *Solidarity with the Palestinian trade union movement* » :

*In 2010 Congress will also develop its solidarity work with the Palestinian people. Congress gives its full support to the Palestinian General Federation of Trade Unions (PGFTU) in their call for the Boycott, Divestment and Sanctions campaign against Israel*<sup>14</sup>.

L'intention de resserrer les liens avec le PGFTU est transparente, même si, dans les faits, cela n'est pas toujours évident. David Joyce, Equality Officer de l'ICTU, confirme en 2011 que les liens avec le PGFTU ne sont en réalité pas aussi forts que l'ICTU le souhaiterait, et que la communication avec ce syndicat peut s'avérer difficile en raison de la distance géographique et de la barrière de la langue<sup>15</sup>.

Les contacts de l'ICTU avec les syndicats du Moyen-Orient ne se limitent pas à ceux qu'il entretient avec les syndicats palestiniens, et on ne peut mesurer la délicatesse de l'engagement de l'ICTU en faveur de la Palestine que si l'on prend en compte les échanges avec les syndicats israéliens.

### *Un rapport épineux avec les syndicats israéliens*

Histadrut est l'organisme qui regroupe les syndicats israéliens. Comme l'ICTU et le PGFTU, Histadrut fait partie de la Confédération syndicale internationale, l'organisation internationale qui rassemble les syndicats du monde entier. Le syndicat israélien a été fondé en 1920 et compte 650 000 membres. C'est uniquement à partir de 1959 que les travailleurs arabes sont acceptés au sein d'Histadrut, et les relations entre le PGFTU et Histadrut sont délicates et souvent tendues. Sous l'égide de la Confédération syndicale internationale, les deux syndicats ont signé un accord historique en août 2008, en vue de développer fraternité et coexistence. Celui-ci prenait le relais d'un premier accord négocié en 1995 mais avorté, à la suite de la résurgence des violences dans la région en 2000, qui don-

---

13. Israel and Palestine, ICTU Delegation Visit 2007, p. 16.

14. *Global Solidarity News*, N° 15, Winter 2010.

15. Entretien mars 2011.

neront lieu au Second Intifada. Cet accord exige notamment le remboursement des cotisations payées par les palestiniens travaillant pour un employeur israélien depuis 1993, et le transfert de 50 % de ces cotisations au PGFTU à partir de 2008. Histadrut s'est aussi engagé à autoriser l'accès à son service d'assistance juridique pour les travailleurs palestiniens employés par des employeurs israéliens, ainsi qu'à assister le PGFTU dans les conflits correspondant à ce cas de figure. Enfin, l'organisation de séminaires pédagogiques et professionnalisants, en particulier dans le secteur du droit du travail et de la santé, venait compléter la série de mesures<sup>16</sup>.

Toutefois, la conférence d'avril 2011 à Ramallah, qui a vu la création du PTUC-BDS, a condamné Histadrut et a appelé les syndicats internationaux à couper tous les liens avec le syndicat israélien, du fait de sa « complicité historique » avec Israël dans ses « violations de la loi internationale et des droits des Palestiniens ». On lui reproche de maintenir des intérêts commerciaux avec les colonies, de permettre aux colons juifs de Cisjordanie de rejoindre le syndicat, de ne pas avoir condamné l'exécution des neuf activistes turcs à bord de la flottille en route pour Gaza le 31 mai 2010, et enfin de conserver illégalement plus de 2,43 milliards de dollars prélevés sous forme de cotisations sociales sur les salaires des travailleurs palestiniens dans les territoires occupés<sup>17</sup>.

Lors de la visite de la délégation de l'ICTU en Palestine en 2007, les syndicalistes irlandais ont rencontré Histadrut, en la personne de M. Ofer Eini, son président. Était aussi présent M. Shraga Brosh, le président de la Federation of Israeli Economic Organisations, association qui rassemble des employeurs privés. Il a reproché à l'ICTU de soutenir la politique de boycott qui « contredit les principes du syndicalisme en pénalisant les travailleurs, quel que soit le lieu<sup>18</sup> ». Il a aussi exprimé son désir de voir le boycott prendre fin à la suite de la conférence bisannuelle de 2009. Histadrut est très actif dans les conférences de l'ICTU et tente de faire basculer les résolutions adoptées. Le 16 avril 2010, l'ICTU a organisé une conférence internationale au château de Dublin consacrée à la question du Moyen-Orient intitulée *The Middle East – The Way Forward for Trade Union Solidarity* en présence du ministre des Affaires étrangères, Micheál Martin<sup>19</sup>. La

---

16. Israeli and Palestinian trade-unions reach historic agreement, voir site internet de la Confédération syndicale internationale : [<http://www.ituc-csi.org>].

17. *The Histadrut : its history and role in occupation, colonisation and apartheid*, p. 19-20, Mémo rédigé par Richard Irvine pour l'association Trade Union Friends of Palestine, mai 2011, Belfast.

18. Israel and Palestine, ICTU Delegation Visit 2007, p. 10.

19. Dans son discours à la conférence, Micheál Martin a rappelé que le gouvernement irlandais ne cautionnait pas le boycott d'Israël, tout en déplorant les conditions de vie à Gaza : « *I regard the current conditions prevailing for the ordinary population of Gaza as inhumane and utterly unacceptable, in terms of accepted international standards of human rights.* » Il a aussi sévèrement condamné le blocus israélien sur Gaza : « *Most of all, we need to end the completely unjust, unacceptable and counter-productive blockade of Gaza.* »



directrice du département international d'Histadrut, Avital Shapira-Shabirow s'y est dite « déçue » et « frustrée » du soutien au boycott par les syndicats irlandais.

Le conflit entre Israël et la Palestine se répercute donc directement dans l'arène syndicale, avec des alliances qui sont à l'origine de tensions, à la fois dans les rapports entre Histadrut et l'ICTU et au sein même du syndicat irlandais. David Joyce, dans un entretien de mars 2011, décrit la campagne d'Histadrut avant la conférence de 2010. Le syndicat israélien a contacté les médias et les intervenants en leur demandant les raisons de leur participation à cette conférence « partielle », et exprimant leur mécontentement au siège de l'ICTU à Parnell Square, à Dublin, « avec véhémence<sup>20</sup> ». Il évoque aussi certains désaccords parmi les membres de l'ICTU. La majorité de militants à l'origine du vote des résolutions de soutien à la Palestine, questionne la légitimité d'Histadrut<sup>21</sup>, accusant cette organisation de représenter principalement les intérêts des travailleurs de confession juive en Israël. Elle souhaiterait donc couper court à toute relation avec ce syndicat. D'autres pensent que si Histadrut est reconnu par la Confédération syndicale internationale comme légitime représentant des travailleurs en Israël, les relations doivent être maintenues<sup>22</sup>. Cependant, d'après les rapports publiés par l'ICTU, Histadrut a eu peine à convaincre les syndicats irlandais de sa légitimité. Le message est clair dans les conclusions de la délégation qui a visité la Palestine en 2007 :

*In Israel, despite the best attempts of the trade union federation Histadrut and the government to convince us otherwise, discrimination against Arabs and Palestinians, in particular, is pervasive<sup>23</sup>.*

Et encore :

*It was quite obvious that both the Histadrut and Federation of Economic Organisations were strongly opposed to any boycott. It was also quite evident that these organisations supported the policy of the Israeli government on security issues, but they advocated and stated they enjoyed good relationships with their Palestinian counterparts. While Mr Eini claimed that it was the violent acts of Palestinians against Israel that caused the economic collapse in Palestine, most would argue that repressive Israeli measures and general policy have been the major factor in the collapse of the Palestinian economy<sup>24</sup>.*

---

20. Entretien mars 2011.

21. *The Histadrut : its history and role in occupation, colonisation and apartheid*, Mémo rédigé par Richard Irvine pour l'association Trade Union Friends of Palestine, mai 2011, Belfast.

22. Entretien mars 2011.

23. Israel and Palestine, ICTU Delegation Visit 2007, p. 3.

24. *Ibid.*, p. 12.

L'ICTU a des relations directes avec les syndicats israéliens, bien qu'il s'inscrive en porte à faux avec eux. Il n'est pas le seul syndicat dans cette posture, et il est éclairant de lire sa prise de position dans le réseau international des syndicats, et de la comparer à celle de ses pairs.

### *Inscription au sein du mouvement syndical international de solidarité avec la Palestine*

Les syndicats palestiniens comptent donc sur les syndicats internationaux pour les soutenir dans la politique de boycott. Le rôle capital en matière d'influence de l'opinion publique que peuvent avoir les syndicats est souligné dans l'engagement pris par le PTUC-BDS en 2011 :

*Trade unions today are taking the lead in defending the Palestinian people's right to self-determination, justice, freedom, equality and the right of return of our refugees as stipulated in United Nations General Assembly Resolution 194. Many of them have heeded the call from Palestinian civil society, and its labor movement in particular, to adopt BDS as the most effective form of solidarity with the Palestinians in our struggle to end Israeli occupation and apartheid<sup>25</sup>.*

Le cas de l'ICTU n'est pas unique, même s'il est précurseur. Lors de la conférence bisannuelle de l'ICTU en juillet 2011, Rafeef Ziadah, s'exprimant au nom du PTUC-BDS, a loué l'ICTU parce qu'il est le second congrès national de syndicats dans le monde, après le Congress of South African Trade Unions (COSATU), à s'être engagé à boycotter Israël. Quelques dizaines de syndicats ont fait de même à travers le monde et le chiffre évolue constamment<sup>26</sup>. COSATU, qui est fort de 2 millions de travailleurs et revêt une importance symbolique du fait de l'histoire du boycott dans la lutte contre l'apartheid dans les années 1980, est un exemple, on peut citer aussi le Central Única dos Trabalhadores (CUT) au Brésil, fort de plus de 20 millions de travailleurs, ou encore le Canadian Union of Public Employees (CUPE) représentant 600 000 travailleurs.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT), agence spécialisée de l'ONU, a souligné que la situation des travailleurs dans les territoires occupés est une situation humaine, sociale et économique déplorable, dominée par un processus de paix en panne<sup>27</sup>. L'internationale socialiste a quant à elle confirmé au sommet

25. Palestinian trade-union coalition for BDS, Statement of Principles & Call for International Trade Union Support for BDS, Ramallah, 4 May 2011.

26. *Ibid.*, ou voir Congress Conference on Palestine/Israel 2010, *The Way Forward for Trade-Union Solidarity*, Official Report, p. 6.

27. *Annual report of the International Labour Office on the situation of workers of the occupied Arab territories*, International Labour Office, Geneva, 2010.

de Casablanca, en 2002, son inquiétude vis-à-vis du sort des travailleurs palestiniens, proposant notamment « la mise en place d'un fonds international pour les réfugiés palestiniens qui pourrait être administré par les Nations Unies dès qu'un accord politique permanent aura été atteint sur cette question<sup>28</sup> ». En Europe, la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB), 1.5 millions de membres, ou encore le Norwegian Electrical and IT Workers Union, 35 000 membres, ont adopté des mesures de boycott. On peut citer, par exemple, l'action du syndicat de dockers suédois Swedish Dockworkers en juin 2010, suite à l'arrestation par Israël d'une flottille internationale qui tentait de briser le blocus de Gaza en mai de la même année. Neuf activistes turcs ont trouvé la mort lors de l'intervention israélienne, et Swedish Dockworkers ont bloqué plus de 500 containers provenant d'Israël, ou à destination de ce pays, pour demander la mise en place d'une enquête internationale indépendante qui détermine les responsabilités<sup>29</sup>. Au Royaume-Uni, le Scottish Trade Union Congress (STUC), le British Academic Union (UCU), et UNISON UK ont voté le boycott. Toutefois, si le Trade Union Congress, à Londres, qui rassemble les syndicats britanniques, soutient une forme de boycott, il n'est pas allé aussi loin que son homologue irlandais dans la mesure où il n'y a que les produits provenant des colonies considérées comme illégales qui sont boycottés, et non l'ensemble des produits venant d'Israël. On le voit, les positions ne sont donc pas homogènes en Europe : l'organisation European Congress of Trade Unions n'a pas encore statué sur l'harmonisation de toutes les politiques, en particulier du fait de réticences de confédérations de certains pays tels que l'Allemagne<sup>30</sup>, même si le sujet est débattu.

C'est sans ambiguïté que l'ICTU s'est positionné sur la question du Moyen-Orient, s'inscrivant ainsi dans le réseau syndical international de solidarité avec la Palestine. C'est aussi le cas de nombreuses associations civiles et de la quasi-totalité des partis politiques en République d'Irlande, qui s'appuient largement sur une lecture du conflit israélo-palestinien à travers le prisme de l'histoire irlandaise, liant ainsi l'histoire du peuple irlandais au sort du peuple palestinien<sup>31</sup>. Au cœur de ce quasi-consensus pro-palestinien, il convient d'analyser les spécificités de l'engagement syndical en matière de politique étrangère, vis-à-vis des autres instances de mobilisation, c'est-à-dire les caractéristiques qui en font un porte-parole privilégié.

---

28. Voir site internet de l'Internationale Socialiste : [[www.internationalesocialiste.org](http://www.internationalesocialiste.org)].

29. « Swedish dockers launch Israeli goods blockade », *The Local*, 23 juin 2010.

30. Les réserves de l'Allemagne sont patentes concernant toute mesure susceptible d'être taxée d'antisémitisme, en particulier le boycott d'Israël, qui pourrait évoquer dans l'imaginaire collectif le boycott nazi des magasins juifs le 1<sup>er</sup> avril 1933, dans le sillage de l'accession d'Hitler au pouvoir.

31. La question de la spoliation de la terre est le socle du rapprochement, largement répandu dans l'opinion irlandaise, de l'histoire de l'Irlande et de l'histoire palestinienne. Voir Shulamit Eliash, *The harp and the shield of David : Ireland, Zionism and the state of Israel*, Abingdon, Routledge, 2007, p. 43.

## ■ Les spécificités de l'engagement syndical sur une question de politique internationale

### *Des syndicats cloisonnés au débat sur l'économie et le social ?*

L'engagement syndical irlandais sur une question de politique internationale correspond à une évolution générale des syndicats européens observée par les sociologues Wolfgang Streeck et Anke Hassel :

*Well into the 1980s and 1990s, European unions in particular launched or were involved in political campaigns on a variety of matters not directly related to their members' economic interests, such as international peace or free abortion. In this they drew on a broad concept of worker interests informed by traditional visions of class conflict and by a syndicalist sense of rivalry with the state over the legitimate representation of workers, not just as workers but also as citizens<sup>32</sup>.*

On peut lire ici une tentative de distinction entre le rôle social et économique d'un syndicat, et le rôle que celui-ci peut tenir sur la scène politique à la fois au niveau national, mais aussi à l'échelle mondiale par l'appartenance à un réseau de solidarité international, entièrement indépendant de l'État. En matière de politique étrangère, il y aurait donc une cacophonie entre les voix du syndicat, représentant les travailleurs, et de l'État représentant ces mêmes travailleurs en tant que citoyens, lorsque les syndicats s'éloignent de la position adoptée par l'État. C'est en partie le cas en Irlande, comme nous l'avons analysé avec l'inscription de l'ICTU dans un réseau international de syndicats : les syndicats vont plus loin que l'État en soutenant une action de boycott, contrairement aux recommandations des ministres aux affaires étrangères successifs<sup>33</sup>. Il s'agit pour l'ICTU d'établir une association avec l'État, de façon à avoir un poids à l'échelle nationale et européenne. Par cette action de lobbying, les syndicats se rapprocheraient du mode de fonctionnement des associations civiles. Pourtant, on a tenté de définir les nouveaux mouvements sociaux, apparus dans les années 1960-1970, par une rupture avec le syndicalisme traditionnel. Erik Neveu établit différents points de rupture entre ces mouvements et les syndicats, notamment leurs « valeurs et revendications ». Les revendications des syndicats sont centrées sur la redistribution quantitative des richesses, c'est-à-dire la lutte pour obtenir des avantages quantifiables, comme l'amélioration des salaires ou des conditions de travail par exemple, alors que celles des mouvements sociaux sont dites « qualitatives » et « non négo-

32. Wolfgang Streeck et Anke Hassel, « Trade-unions as political actors », Addison J. T., Schnabel C. (ed.), *International handbook of trade unions*, Cheltenham, Edward Edgar Publishing Limited, 2003, p. 337.

33. Voir par exemple l'article de Micheál Martin, ancien ministre des Affaires Étrangères, paru dans le *New York Times* le 4 mars 2010 intitulé « Gaza a year later ».

ciables<sup>34</sup> », comme l'est le soutien aux causes internationales, qui est soit absolu soit inexistant. Il semble que l'évolution des syndicats en Irlande, dans leur engagement international, rapproche leurs revendications de celles des mouvements sociaux, modifiant ainsi leur fonction de départ.

Toutefois, les formes d'organisation, notamment la hiérarchie et la délégation d'autorité qui restent traditionnelles, on l'a vu au début de cet exposé dans la description des modalités de vote des résolutions par exemple, différencient radicalement les syndicats des mouvements sociaux dans leur engagement pro-palestinien. Ce n'est pas seulement leur structure mais aussi leur histoire qui particularise les moyens d'action des syndicats. En effet, au cours de leur long passé de négociation avec l'État, ils se sont vu imposer des règles de mobilisation précises qui ne s'appliquent pas aux mouvements sociaux. Par exemple, en Irlande les syndicats ne peuvent pas légalement établir un piquet devant un magasin pour inciter au boycott, comme cela a été fait par l'association civile Irish Palestine Solidarity Campaign devant Tesco à Drumcondra en 2007 par exemple, dans le but de protester contre la vente de pommes de terre israéliennes. Pour un syndicat, il est illégal d'organiser un tel piquet de grève s'il n'existe pas de conflit avec l'employeur le justifiant, selon l'Industrial Relations Act<sup>35</sup>. C'est l'héritage de l'identité originelle du syndicat en tant que partenaire social qui est à l'origine de telles contraintes juridiques qui peuvent entraver des actions de solidarité internationale, notamment envers la Palestine.

### *La collaboration avec les partis politiques*

Tout comme les syndicats, les partis politiques sont des instances indépendantes qui s'expriment en matière de politique étrangère sans que cela soit leur vocation première. L'ICTU avait, dans son histoire, fusionné avec le Labour pour ensuite s'en dissocier. Pour Streeke et Hassel, le moyen le plus efficace d'influencer une politique ainsi que leur levier de pression le plus important, réside dans la relation traditionnelle qu'ils entretiennent avec les partis politiques<sup>36</sup>. En ceci, les syndicats ont une influence supplémentaire par rapport aux mouvements sociaux et aux associations civiles qui agissent, elles, indépendamment des partis politiques. En République d'Irlande, on a bien ce rapport traditionnel entre syndicats et partis politiques, même si celui-ci n'est pas institutionnalisé. Officiellement l'ICTU, en tant qu'organisation qui regroupe tous les syndicats, se déclare indépendant des partis politiques. Toutefois, une partie des syndicats qui le composent sont eux engagés envers un parti, et traditionnellement le Labour. On pense évi-

34. Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Editions La Découverte, 2005, p. 61.

35. Industrial relations Act, 1990, section 1.

36. Wolfgang Streeck et Anke Hassel, *op. cit.*, p. 335-365.

demment au Services, Industrial, Professional and Technical Union, syndicat qui représente 1/3 des membres de l'ICTU. En effet, le conseil national du SIPTU encourage ses membres à soutenir le Labour aux élections, l'aide financièrement pour les campagnes électorales, et le syndicat sert de vivier pour le recrutement de ses officiels. Les syndicats envoient des délégués à la conférence du parti travailliste, et participent aux votes. Ils n'ont pas de pouvoir d'action propre dans le parti, et doivent s'intégrer à sa structure, mais ils peuvent tenter d'influencer ses décisions, notamment en matière de politique étrangère. C'est en particulier le cas à travers l'action de personnalités combinant une responsabilité à SIPTU et dans le Labour. Parmi les Irlandais qui ont pris part à la flottille internationale lancée par l'association Free Gaza, visant à mettre fin au blocus de Gaza en novembre 2011, certains s'identifient à la fois comme activistes pro-palestiniens, syndicalistes et membres de Trade Union Friends of Palestine, ainsi que membres du Labour<sup>37</sup>.

Le paysage de l'opinion publique en République d'Irlande peut se lire comme un continuum en faveur de la Palestine, en particulier dans les différentes instances de gauche. Les syndicats, par leur capacité d'action et de mobilisation, jouent un rôle non négligeable. Ils s'organisent en réseaux nationaux et internationaux qui usent, sur ce sujet de politique internationale comme dans la bataille sociale, de leur indépendance des structures étatiques.

Parallèlement à leurs prises de position sur la question nationale palestinienne, les syndicats ont pu adopter une position plus radicale, celle du boycott, et mener un lobbying d'autant plus efficace qu'il bénéficie de la structure syndicale et de sa capacité à porter la parole, à la fois dans les partis politiques, mais aussi grâce aux élus, dans les débats au sein du Parlement. Contrairement aux associations civiles, les syndicats bénéficient d'un mandat considérable, du fait du grand nombre d'adhérents qui sont autant d'appuis des résolutions votées par l'ICTU. Ainsi, si du fait de l'engagement pro-palestinien de l'ICTU on remarque des points communs de fonctionnement avec les associations civiles, les syndicats présentent un avantage structurel et organisationnel pour faire entendre leur message sur les associations avec lesquelles ils coopèrent, mais qui peuvent, elles, agir de manière plus libre et plus souple du fait de leur petite taille. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'influencer l'opinion de manière à créer une force de pression sur les élus, en particulier grâce aux médias.

Ce que l'étude de la question du Moyen-Orient nous apprend sur le fonctionnement des syndicats en Irlande c'est d'abord que la voix de la base, à l'origine de la campagne d'activisme pro-palestinien, peut engendrer une position officielle

---

37. Voir l'exemple de Mags O'Brien sur le site internet de l'association Irish Ship to Gaza : [<http://irishshiptogaza.org>].

aussi engagée que celle du boycott d'un pays tel qu'Israël, soutenu par le puissant allié nord-américain. Le syndicat est bien un porte-parole alternatif dans la question du Moyen-Orient qui vient porter le message des associations civiles et encourager l'État à adopter une position toujours plus tranchée.